

Un été solidaire au CCAS : Prévention, information et accompagnement des seniors

Compte tenu du contexte sanitaire auquel nous sommes toujours contraints, **le CCAS a intensifié sa veille téléphonique permanente auprès des personnes signalées comme fragilisées ou isolées.**

Malgré la vaccination, le Covid-19 reste toujours présent, même en cas de périodes de fortes chaleurs ou de canicule.

Ce contexte sanitaire ne doit pas nous faire oublier les bons réflexes à adopter durant cette période.

C'est pourquoi, le CCAS, en première ligne depuis le début de la crise sanitaire, a adapté son dispositif de veille sociale.

Ce dispositif, intensifié, durant l'été, **est bénéfique aussi bien pour le respect des gestes barrières que pour les recommandations à suivre en cas de canicule.**

Dès le 1er juillet, ce dispositif de veille se structure autour de plusieurs actions :

- **Une veille téléphonique renforcée**

En 2020, devant les fortes chaleurs prononcées de l'été, **près de 10.000 personnes ont été contactées grâce au dispositif de veille sociale.**

Cette année encore, une équipe de jeunes opérateurs de prévention ont été recrutés spécialement pour intervenir dans ce dispositif.

Cette veille téléphonique hebdomadaire permet, en créant les conditions d'un suivi régulier, de **garder un contact avec les personnes les plus fragilisées et de proposer si nécessaire les services les plus adaptés aux besoins.**

Les opérateurs de prévention **sensibilisent également les personnes âgées à l'ensemble des offres de services à domicile disponibles sur le territoire marseillais.**

- **Une campagne d'incitation à l'inscription au Registre Nominatif**

Le Registre Nominatif est un outil structurant de repérage des personnes fragilisées. Cette inscription s'effectue sur simple déclaration en appelant **Allo Mairie au 30 13, par le site Internet du CCAS ou par courrier postal.**

Toutes ces actions permettent des interventions sociales ciblées : **évaluation et diagnostic social des besoins, traitement et suivi des situations par les travailleurs sociaux du CCAS.**

Communiqué de presse

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARSEILLE



Sans oublier...

- Les 4 résidences autonomie du CCAS, les « Massiliennes », offrent un espace climatisé pour accueillir les seniors fragilisés. Des conseils pratiques y sont aussi dispensés. Les « Massiliennes » proposent également des hébergements temporaires aux seniors pour cette période.
- Les Clubs Seniors Plus de La Valentine, Saint Cyr et La Plaine accueilleront également les seniors dans des espaces climatisés et leur proposeront des animations adaptées.
- Les services de maintien à domicile comme Domi'Resto (portage de repas), Bip Marseille Plus (téléassistance) et Domi'Soins (Soins infirmiers à domicile) restent opérationnels pour répondre aux attentes de la population âgée marseillaise pendant cette période.

Pour accéder au dispositif de Veille Sociale Prévention Canicule , contacter le CCAS :

04 86 94 46 69



AG2R LA MONDIALE



Contact presse :

Philippe EL HAIK : 04.86.94.47.63 - p.elhaik@ccas-marseille.fr
Magali POLI : 04.86.94.47.61 - m.poli@ccas-marseille.fr

www.ccas-marseille.fr
facebook : @ccasdemarseille
Twitter et Linkdin